LE POINT EN RECHERCHE

Décembre 2003 Série socio-économique 03-021

LA QUALITÉ DU LOGEMENT ET LA SANTÉ SOCIOÉMOTIONNELLE DES ENFANTS

Introduction

Le but de cette étude était d'envisager la possibilité que la santé socioémotionnelle des enfants, mesurée en fonction du nombre de problèmes de comportement qu'ils manifestent, soit liée à la qualité de leur logement et au type de logement. Des données de l'étranger semblent démontrer que l'on peut associer les logements de qualité médiocre à une moins bonne santé mentale chez les enfants. Cette étude s'est penchée sur des enfants canadiens typiques vivant au sein de ménages aux revenus très variés dans une ville francophone de taille moyenne (Québec) et une ville anglophone de taille moyenne (Victoria).

Méthode

Chacun des 95 enfants âgés entre 9 et 12 ans qui ont été recrutés dans des écoles publiques de Victoria et de Québec a été évalué individuellement en fonction d'un ensemble courant de problèmes de comportement par son enseignant et par un de ses parents. Le revenu moyen des familles de ces enfants correspondait à peu près au revenu familial moyen de leurs villes, ce qui indique que les ménages participant étaient au moins typiques dans leur catégorie de situation socioéconomique.

Les instruments de mesure incluaient un inventaire du comportement de l'enfant (le Children's Behaviour Inventory), une liste de contrôle du logement et une entrevue sur le logement, ainsi que certaines variables démographiques.

Des évaluateurs formés ont visité les résidences des enfants et les ont évaluées, ainsi que le voisinage immédiat, à l'aide d'une liste de contrôle incluant 245 aspects matériels. La liste de contrôle comportait des éléments liés à l'entretien de toutes les pièces de la résidence. Les principaux éléments, qui variaient légèrement en fonction de l'utilisation de chaque pièce, visaient le câblage visible, le désordre, la propreté, les fissures, les dommages causés par l'humidité, les odeurs du revêtement de sol, et la vue. La liste de contrôle comportait également 14 éléments relatifs à l'extérieur de la résidence, par exemple, l'état des murs, des escaliers extérieurs et, le cas échéant, de la fosse septique. Enfin, six éléments de la liste de contrôle portaient sur l'état du voisinage immédiat : l'importance de la rue où se trouvait la résidence, la densité de la circulation, l'état du trottoir, les déchets sur le sol et l'état général de l'extérieur des maisons voisines.

Un des parents de chaque enfant était aussi interrogé au sujet de 65 autres aspects de la résidence et du quartier de l'enfant que l'on n'aurait pu remarquer en une seule visite. Ces éléments portaient sur toutes les pièces et incluaient, entre autres, les problèmes relatifs aux drains, cuisinières, systèmes de chauffage, insectes, et rongeurs. On demandait aussi, pendant l'entrevue, le nombre de personnes vivant dans chaque chambre et dans la maison, et on interrogeait les répondants sur le surpeuplement. On demandait aussi aux parents si l'enfant avait un endroit où il pouvait se retirer, ainsi qu'un espace désigné pour jouer. Enfin, on interrogeait les parents sur le quartier : s'il leur semblait sûr, la distance à laquelle se trouvait le terrain de jeu et l'école primaire les plus près, s'ils entretenaient des contacts fréquents avec les voisins.

L'étude a été conçue pour tenir compte de facteurs modérateurs possibles (c'est-à-dire des facteurs possibles de problèmes de comportement que l'on associe à des logements de moindre qualité sans qu'ils en soient la cause). Dix facteurs indépendants de l'immeuble comme tel peuvent modérer les effets socioémotionnels sur l'enfant. Il s'agit des suivants :

63331

SCHL CMHC

AU COEUR DE L'HABITATION

Canada

- la densité du ménage;
- le sexe de l'enfant;
- le revenu familial;
- le nombre d'enfants vivant à la maison;
- la durée de résidence;
- la ville de résidence (Victoria, par rapport à Québec);
- la situation de famille (parents mariés ou parents célibataires);
- une famille reconstituée ou non;
- le degré d'instruction des parents: et
- l'âge des parents.

L'étude s'est aussi arrêtée sur les relations peut-être non linéaires (c'est-à-dire les liens entre les caractéristiques du logement et les problèmes de comportement qui ne correspondent pas à une relation linéaire, mais plutôt curviligne, comme une relation représentée par un U, ou un U inversé).

Résultats

On a examiné la fiabilité (cohérence interne) de l'inventaire des comportements de l'enfant, laquelle a été jugée excellente. Plusieurs indices fiables de la qualité du logement ont été créés à partir des 310 éléments de la liste de contrôle du logement et des entrevues.

Les enfants vivaient dans trois grands types de logements : des maisons individuelles, des maisons jumelées (duplex) et des collectifs d'habitation ou copropriétés. Leurs résultats concernant l'inventaire des problèmes de comportement ont été comparés pour ces trois types de logements, et bien que les différences absolues étaient minces en termes de moyennes, aucun de ces écarts n'était statistiquement différent ($P > 0,10$). Les problèmes de comportement des enfants ont donc été analysés sans égard au type de logement qu'ils habitaient.

Tableau 1: Corrélations entre la qualité du logement et les problèmes de comportement de l'enfant

	Évaluations du comportement de l'enfant		
Environnement	***QCE-Enseignants**	***QCE-Parents**	***QCE-Total**
Sous-sol	0,14	0,13	0,14
Cuisine	-0,14	0,28**	-0,01
Coin repas ou salle à manger	0,08	0,07	0,06
Chambre de l'enfant	0,13	0,28**	0,16
Chambre 2	-0,18	0,22	-0,07
Chambre 3	-0,05	-0,02	0,04
Salle de bains 1	0,06	0,28**	0,13
Salle de bains 2	0,15	0,06	0,12
Salon	-0,00	0,32**	0,11
Salle familiale	0,10	0,03	0,01
Résidence complète	0,05	0,39**	0,16
Voisinage	0,24	0,28**	0,31**

Nota : Les évaluations des parents (CBQ-P) se fondent sur les 95 cas; les évaluations des enseignants (CBQ-T) et les évaluations combinées (CBQ-Total) se fondent sur 68 cas. Il n'a pas été possible d'obtenir les évaluations des enseignants pour 27 enfants à Québec.

QCE - Questionnaires portant sur le comportement des enfants

Figure 1 : Problèmes de comportement de l'enfant et qualité de la résidence

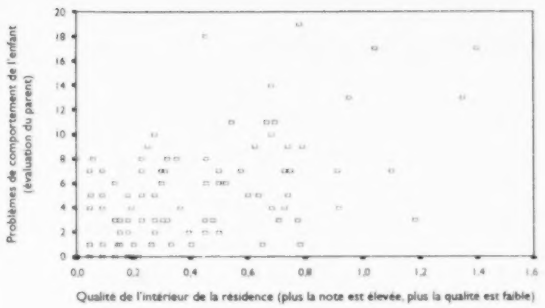

Figure 2 : Problèmes de comportement de l'enfant et qualité du voisinage

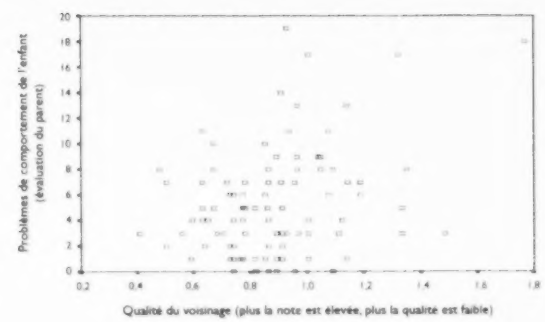

Les enfants, en moyenne, étaient perçus par leur parent et leur enseignant comme n'ayant que de légers et peu nombreux problèmes de comportement comme on peut s'y attendre au sein d'un groupe d'enfants typiques. L'échantillon comprenait quelques enfants pour lesquels aucun problème n'était signalé, mais l'enfant moyen affichait environ cinq problèmes mineurs, selon son parent, et environ 2,5 problèmes mineurs selon son enseignant. Les parents signalaient davantage de problèmes que les enseignants (probablement parce qu'ils voient davantage leurs propres enfants et les connaissent mieux). Cependant, le rang que donnaient aux enfants les parents et les enseignants était plutôt semblable : la corrélation entre les évaluations indépendantes des parents et des enseignants était considérable ($r = 0,50$, $P < 0,01$).

On a ensuite calculé la relation entre la qualité du logement et les problèmes de comportement des enfants (voir le tableau 1). Le calcul a été établi pour les évaluations faites par le parent et par l'enseignant, puis pour les évaluations combinées des comportements par rapport à chaque pièce de la résidence, à la résidence dans son ensemble sur la base de la liste de contrôle, et au quartier. On a constaté que le nombre de problèmes de comportement déterminé par le parent était lié de façon significative à l'état de la chambre de l'enfant, de la cuisine, du salon et de la salle de bains principale, et à l'état général de l'intérieur de la résidence (voir la figure 1), ainsi qu'à l'état général du voisinage (voir la figure 2). Dans tous les cas, les enfants dont la chambre, la résidence et le voisinage étaient en plus mauvais état manifestaient davantage de problèmes de comportement.

Ensuite, on a prédit la santé socioémotionnelle des enfants, en fonction de leurs problèmes de comportement, à partir des échelles de qualité du logement et du voisinage. Le but de cet exercice n'était pas de supposer un lien de causalité, ce qui ne serait naturellement défendable que si nous avions été en mesure d'affecter aléatoirement les enfants à différentes qualités de logements, mais plutôt d'estimer la part de la variation dans les problèmes de comportement des enfants que l'on peut relier aux aspects du logement et de son environnement.

Ces analyses montrent que la qualité du logement et du voisinage a une forte corrélation avec les problèmes de comportement de l'enfant et représente 12,7 % de l'écart dans les problèmes de comportement des enfants. Cette influence peut ne pas sembler importante, mais il faut reconnaître que les problèmes de comportement des enfants sont liés à de nombreux facteurs déterminants, et il est probable qu'aucun de ces facteurs, seul, constitue une cause particulièrement importante. L'ampleur de la relation entre la qualité de l'environnement résidentiel de l'enfant et sa santé socioémotionnelle peut être comparée approximativement à l'ampleur de la différence moyenne entre la taille des filles de 14 ans et celle des filles de 18 ans, pour employer un exemple imagé. La différence est très remarquable si l'on regarde deux longues files de filles âgées, d'un côté, de 14 ans, et de l'autre, de 18 ans. En fait, l'effet actuel est légèrement supérieur à cette différence et équivaut peut-être à la différence moyenne entre la taille de filles de 13 ans, par rapport à la taille de filles de 18 ans. Dans le domaine des sciences sociales, on peut raisonnablement dire que l'effet se situe entre un effet moyen et un effet important. En

Figure 3 : Curvilinéarité de la relation entre les problèmes de comportement et la qualité du voisinage

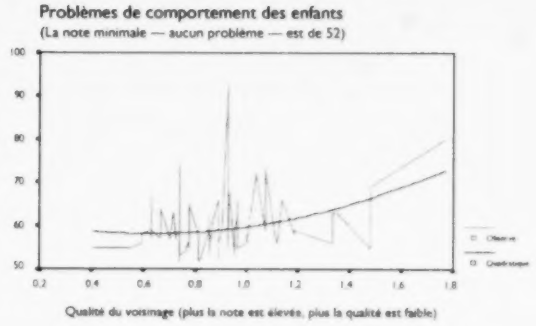

somme, il n'est pas déraisonnable de lier les problèmes socioémotionnels des enfants à la qualité matérielle de leur environnement.

Rappelons que cette étude a tenu compte de dix modérateurs possibles. On a utilisé des méthodes courantes d'évaluation de la portée de ces modérateurs. Le résultat simple de ces analyses est qu'aucun de ces modérateurs n'était important. C'est-à-dire que la relation entre les problèmes de comportement des enfants et les deux principales variables liées à la qualité du logement (condition générale de l'intérieur du logement et qualité du voisinage) n'était pas moins réelle pour n'importe quel niveau de variation des dix modérateurs possibles. On peut en conclure que la relation modérément forte entre la qualité du logement et la santé socioémotionnelle des enfants est robuste (stable) pour au moins dix conditions de nature sociale, économique et démographique.

De plus, les problèmes de comportement des enfants pouvaient être reliés à la qualité du logement ou du voisinage d'une façon curviligne. À cette fin, on a mené des analyses d'ajustement de courbe, précisément afin de trouver des modèles quadratiques significatifs, notamment, des relations en U ou en U inversé. Une seule de ces variables de la qualité du logement a révélé une relation curviligne significative par rapport aux problèmes de comportement des enfants. Comme on peut le voir à la figure 3, au fur et à mesure que la qualité matérielle du voisinage diminuait, la fréquence des problèmes de comportement augmentait, mais pas de façon strictement linéaire. Il semble plutôt que les problèmes demeurent relativement constants pour une bonne moitié de la fourchette de la qualité du voisinage, mais quand la qualité du voisinage tombe sous la moyenne, on constate une croissance rapide des problèmes de comportement.

Examen

L'étude démontre qu'il existe des liens importants entre la qualité du logement et la santé socioémotionnelle des enfants, mesurée en termes de problèmes de comportement. Certaines répercussions ressortent plutôt clairement en ce qui concerne la planification du logement. En général, s'il existe un lien de causalité entre, d'un côté, l'état du logement et la qualité du voisinage et, de l'autre, la santé socioémotionnelle des enfants, il est justifié d'apporter des améliorations aux logements. Compte tenu de la figure 3, qui montre que l'effet commence à s'accélérer aux plus faibles niveaux de qualité du voisinage, on devrait en conclure qu'il faut consacrer davantage d'efforts à améliorer la qualité des voisinages dont l'état se situe aux niveaux inférieurs.

La plupart des études qui portent sur les problèmes de comportement des enfants se concentrent sur les facteurs sociaux. Cette étude indique que ces problèmes sont liés à la détérioration matérielle des logements et des voisinages des enfants. Par conséquent, cette étude ajoute foi à la possibilité que l'environnement matériel des enfants produise un effet unique (mais malheureux) sur leur santé mentale s'il est inférieur aux normes. Compte tenu du nombre élevé d'enfants qui, au Canada, vivent dans des logements inférieurs aux normes, cette possibilité pourrait avoir un impact de taille sur la santé socioémotionnelle à l'échelle du Canada.

Bien entendu, il faut comprendre que les conclusions de cette étude doivent être vues comme étant préliminaires. Premièrement, on ne peut en tirer de conclusions causales parce que, de toute évidence, les enfants n'ont pas été affectés aléatoirement à des logements en très bon ou en très mauvais état. Deuxièmement, l'étude n'a été menée que dans deux villes et, malgré le vaste éventail de logements, il s'agit de deux villes relativement attrayantes et bien vues. L'étude devrait être reprise dans des villes de tailles différentes et de réputation généralement moins bonne. Néanmoins, l'étude démontre concrètement qu'il existe des liens statistiquement significatifs entre la qualité du logement et la santé socioémotionnelle des enfants canadiens, et que ces liens ne sont vraisemblablement pas attribuables à quelques autres facteurs évidents comme le revenu et le niveau

d'instruction des parents. Troisièmement, cette étude se concentrait sur des enfants qui n'avaient pas de problèmes de comportement sérieux; en général, les enfants en question avaient relativement peu de problèmes. Par conséquent, il ne faut pas généraliser aux enfants qui éprouvent des problèmes de comportement plus graves. L'étude permet cependant une généralisation prudente à la plupart des enfants canadiens de 9 à 12 ans, qui ne souffrent pas de difficultés sérieuses en termes de fonctionnement au quotidien.

D'un autre côté, nous avons examiné si le lien est atténué par dix facteurs possibles, non liés aux immeubles, comme le revenu, l'instruction, le sexe de l'enfant, etc., et avons conclu qu'aucun de ces facteurs ne constituait un modérateur significatif. Cela indique que la relation entre la qualité du logement et la santé socioémotionnelle des enfants ne s'explique par aucun de ces dix facteurs modérateurs possibles. Ce résultat ajoute foi, sans en faire la preuve, à l'idée selon laquelle la qualité du logement en tant que tel est fortement liée aux problèmes de comportement des enfants.

Directeur de projet : Fanis Grammenos,
Recherchiste Principale, Division
des politiques et de la recherche

Consultants en recherche : Robert Gifford, Ph.D
Optimal Environments Inc.

Ce projet a été réalisé (ou : réalisé en partie) grâce au soutien financier de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans le cadre de son Programme de subventions de recherche, subventions qui sont octroyées au terme d'un concours annuel. Les idées exprimées sont toutefois celles de l'auteur (ou : des auteurs) et ne représentent pas la position officielle de la SCHL. Pour en savoir plus sur ce programme, visitez le site Web de la SCHL à **www.schl.ca** ou communiquez avec l'agent de projets, Recherche d'initiative privée, par courriel, à erp@cmhc-schl.gc.ca, ou par la poste à : Agent de projets, Recherche d'initiative privée, Programme de subventions de recherche, Division de la recherche et des politiques, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 700 chemin de Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 0P7.

Pour consulter d'autres feuillets *Le Point en recherche* et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web à

www.schl.ca

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Téléphone : 1 800 668-2642
Télécopieur : 1 800 245-9274

NOTRE ADRESSE SUR LE WEB : www.schl.ca

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La SCHL se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.